PROVINCE DE QUÉBEC

39^E LÉGISLATURE

1RE SESSION

Québec, le 29 septembre 2010

Cabinet du Lieutenant-gouverneur

Québec, le 29 septembre 2010

Aujourd'hui, à dix-sept heures trente-huit minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

nº 111 Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin de favoriser l'exécution réciproque de décisions ordonnant le paiement d'une somme d'argent

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.